



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS
et des SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

**L'UNION NATIONALE FORCE OUVRIERE
DES SAPEURS-POMPIERS, des
PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES
et SPÉCIALISÉS.**

LA FILIÈRE DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SUR LES BON RAILS ???

Le 14 décembre 2009 avait lieu à la DSC la première réunion avec pour objet principal la révision de la filière SPP. Sous la Présidence de Mr BENET sous-directeur de la sécurité civile accompagné de Mrs PLUMEJEAU et CARIO du bureau statuts et management en présence de Mr LESCURE représentant la DGCL.

Pour FORCE OUVRIERE, la délégation était composée de : Pierrick JANVIER, Emmanuel RIU-MAURA et Daniel NOUAILLAC.

Par le fait deux dossiers étaient à l'ordre du jour le premier concernait la VAE pour les SPP devenus inaptes afin de leur permettre une progression dans leur carrière, le second avait pour objet la révision de la filière SPP.

Pour le 1^{er} dossier, la DSC nous a fait part de son intention d'éditer une circulaire qui générerait les UV utiles pour accéder aux grades de sergent et d'adjudant.

Pour FORCE OUVRIERE nous avons fait remarqué que nous avons fait des propositions pour résoudre cette situation il y a déjà plusieurs mois. De plus les propositions de la DSC nous paraissent d'une part incomplète et d'autre part le niveau réglementaire proposé (circulaire) est insuffisant. Nous avons demandé une modification de l'Arrêté sur le GNR comme cela a été fait lors de la dernière CNSIS.

Monsieur BENET a reconnu qu'il avait envisagé cette solution et qu'il n'y était pas hostile. Il a demandé que nous lui communiquions nos propositions.

Pour le 2^{ème} dossier, la DSC nous a informé de son intention de prendre en compte le rapport du CSFPT sur la filière SPP. La réforme des catégories B sera également appliquée comme pour toutes les autres filières de la FPT. Le représentant de la DGCL a toutefois reconnu que pour certaines filières particulières, comme la notre, des dispositions spécifiques pourraient être envisagées.

Pour FORCE OUVRIÈRE en raison de l'absence de données techniques précise nous avons limité nos interventions à des questions d'ordre général comme notre volonté d'inscrire plus fortement notre filière dans la FPT. Nous avons finalement demandé quel agenda la DSC nous proposait.

L'agenda proposé par la DSC est basé sur une réunion par mois pour une finalisation de notre filière à l'automne 2010 et une proposition aux instances nationales en novembre 2010.

Nous avons rencontré au cours de cette réunion un sous-directeur à l'écoute de nos remarques avec semble-t-il une véritable envie de négocier. Il reste à souhaiter que le dialogue qui c'est instauré sera sans arrières pensées pour la construction d'une véritable filière SPP. Force ouvrière fidèle à son mode de fonctionnement restera force de proposition et de négociation pour la défense de notre métier et d'un service public de qualité.